



# Mécanicien.ne de l'Unité Véhicules Légers (F/H)

Catégorie C

Employeur : RENNES METROPOLE

## **Direction :**

Direction du Patrimoine Bâti

**Effectif : 242**

**Leur raison d'être :** La Direction du Patrimoine Bâti assure l'entretien du patrimoine bâti municipal et métropolitain. Elle a également en charge la gestion du parc automobile

## **Le sens de ce poste :**

Effectuer les travaux d'entretien et de réparation sur les véhicules et engins à moteur, dans le respect des consignes de sécurité et de l'environnement

## **Environnement et conditions de travail :**

Horaires : 08h-12h // 13h-16h30

Lieu de travail : 30 rue Jean-Marie Huchet à Rennes

Matériel(s) à disposition : Équipement technique et outillage de mécanicien

Missions de suppléance : Sans objet

Télétravail : non

Autres : Autres.

N° du poste : TM\_95486

Date de mise à jour de la fiche de poste : 04/03/24

## **Service :**

Service Parc Auto

**L'équipe :** L'Unité Véhicules Légers est actuellement composée de 6 Mécaniciens placés sous la responsabilité d'un Agent de maîtrise Responsable d'unité

**Effectif Service : 62**

## **Éléments de statut:**

Cadre d'emploi : Adjoint Technique

Parcours : P3.

Éléments complémentaires de rémunération : Sujétion métier de 25€ et Majoration pour métier en tension de recrutement de 60€ (montants bruts)

### **Vos 3 principales missions :**

1-Effectuer toutes les opérations d'entretien et de réparation sur les véhicules légers (tourisme, utilitaires) et autres engins à moteur

- réaliser l'entretien du moteur et des organes mécaniques des véhicules et engins ;
- détecter et diagnostiquer les pannes sur les différents véhicules et engins ;
- réaliser le dépannage sur site des véhicules et engins.

### **Compétences**

#### **Les compétences relationnelles :**

- Capacité à travailler en équipe au sein de l'atelier, avec les autres services et les entreprises extérieures

#### **Les compétences nécessaires pour la prise de poste :**

- BAC Professionnel ou CAP mécanique véhicules de tourisme
- Expérience en mécanique
- Capacité à réaliser un diagnostic et une préparation
- Capacité à intervenir sur un dépannage
- Autonomie
- Permis VL obligatoire

#### **Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :**

- Mécanique des engins à moteur (machine à peinture, nettoyeur haute pression ...)